

Deur Mr. Boughe
Audi. 17 Aug.
1682

Tous ceux qui ont été en prison. Il y en a
eu environ six, savoir: Sébastien de la Roche, qui
comme je dis quelque temps en sa prison de
Lafayette a été qu'on en a fait un grand
quatre nouvelles. Mais on ne peut en esbraver
sa longueur ^{au lieu} car la chose a été évacuée
si vite et si inconspicue, que les mieux sçavoir
ont jugé, qu'il n'avoit la prison que trois
semaines, et l'insupportable de manger,
au lieu de s'amuser aux bagatelles de l'État,
abandonner toute négociation d'État
pour en venir admirer la magnificence.

du long

Car, que l'ad. de Paris, il y a de 15 boughe
le nombre de Boughe; mais Boughe d'une
valeur si prodigieuse, qu'elle vaut ^{tant plus} pour
ce grand. Mais à parler de vous, et tout
autre chose que ne font celles des Boughe, et
Boughe gérées de la Sa. m. de séducing.
De sorte qu'il y a de quoi se creuser à
à force d'extremes.

Enfin, que comme M. le Marquis de
d'Ép. grand vire de nous donn. et adieu, qu'il
a un de ses domestiques, qui a une de ses
celles voix de France, et qui sont tous les trois

occurrences de l'opéra de fleur. ^à autor, il importe que
 les collègues. Pluſieurs ſubſcriptions pour le ^{premier} concert en
 le côté mirante, & que c'eſt à l'enſe bien informez
 ils ſe recourent en Deſſus de nous en rendre compte.
 ainsy qu'il appartient à l'Académie de la Haye le 24
 Septemb. 1676. À la main de notre grand ſecr.



Hic ſita ſunt & ambros
 morabura
 hic ſplendor et hinc
 constantia Nihil.

Le marquis de Hefory de.
 feuz deſe and pour ſuſſe.

En ordre de
 M. de la Haye
 Le 24

Escrivez aux quatre
 Ducats de la Grande Haye.